

09.12.2009 - 14:24 Uhr

Le Conseil des États donne un signal clair pour un supplément de postes au Corps des gardes-frontière

Bern (ots) -

Mercredi 9 décembre, les États ont accepté la motion Hans Fehr, laquelle demande une augmentation d'effectif en faveur du Corps des gardes-frontière (Cgfr) et une rétribution concurrentielle, surtout pour les jeunes gardes-frontière.

La chambre haute - contrairement au Conseil national qui a examiné ce dossier au cours de sa session d'été - n'a pas fixé d'augmentation en chiffres absolus. Sur proposition de sa commission préparatoire, elle a amendé la motion en ce sens que le Conseil fédéral est chargé d'affecter au Cgfr des effectifs suffisants pour lui permettre de garantir des contrôles aussi nombreux que le commande la situation. Le syndicat garaNto prend acte de la décision du Conseil des États avec une grande satisfaction. Après le National, c'est maintenant le second conseil qui reconnaît le principe de la nécessité de disposer de suffisamment de personnel pour une sécurité renforcée à la frontière et à l'intérieur du territoire.

Le syndicat invite à présent le Conseil fédéral à prêter la main à une réalisation rapide de la motion Fehr. Recourir à de petits jeux tactiques - comme les années précédentes - serait tout à fait déplacé. Avec la même célérité, il y a lieu de transcrire dans les faits le postulat Fässler-Osterwalder, lequel demande d'analyser les besoins en personnel du Cgfr et de la douane. Le 11 juin dernier, le Conseil national a chargé le gouvernement central de mettre en évidence les lacunes à combler en la matière. Rappelons que depuis son congrès de 2008, garaNto réclame 200 postes de plus pour la douane civile et autant pour le Cgfr.

Contact:

garaNto - Le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière

Renseignements:

André Eicher, secrétaire central de garaNto, tél. 079 380 52 53

Oscar Zbinden, chargé de l'information garaNto, tél. 079 698 34 17